



# "Défendons Piccourenc !"

**Mairie de Saint Cézaire**

5 rue République

06530 SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE

Peymeinade le 20 Octobre 2008

A l'attention de Mr Maxime COULLET.

Monsieur le Conseiller général,

Le quartier de Piccourenc à Peymeinade, et plus spécifiquement le vallon de la Frayère est devenu le théâtre d'une concentration d'activités incompatible avec son caractère résidentiel, entraînant une augmentation considérable du trafic, et la détérioration rapide de la seule voie d'accès, le chemin des Maures et des Adrets, qui n'est ABSOLUMENT PAS prévu pour supporter un tel trafic.

Il est urgent de refaire l'enrobé de ce chemin, et de réguler le trafic, par les signalisations et dispositifs appropriés, permettant de réduire la vitesse. La sécurité et la quiétude de nos concitoyens en dépendent.

Nous nous sommes rencontrés récemment à deux reprises, et nous avons évoqué ensemble le fait qu'il n'est pas acceptable que la municipalité de Peymeinade ait à supporter le coût important de la réfection de cette route, alors que les activités qui y sont installées bénéficient à l'ensemble de la région.

La municipalité de Peymeinade a néanmoins décidé de refaire l'enrobé sur quelques centaines de mètres sur la partie qui la concerne, il reste que le chemin fait 1,8 kilomètre et que la partie la plus abîmée est située partiellement sur la commune de Grasse.

Comme nous en avons discuté nous pensons qu'il est nécessaire de convoquer une réunion des élus concernés par les activités de la zone de Frayère, c'est-à-dire, Mme BROUSTEAU Maire de Peymeinade, Mr LELEUX Maire de Grasse, et vous même, et pourquoi pas d'y associer certains industriels pour discuter de la sécurité, de l'entretien et du financement des travaux de réfection du chemin des Maures et Adrets.

Vous m'avez dit en présence de Mme BROUSTEAU que vous étiez disposé à participer de façon substantielle au financement des travaux, à condition d'en connaître l'importance, ce qui implique que des études soient réalisées. Pour ce faire, vous aviez proposé de convoquer dans les meilleurs délais une réunion technique sous le patronage de Mr VINCENT, Directeur des routes auprès du Conseil général. Nous apprécierions d'avoir de vos nouvelles sur cette initiative.

Il reste que nous sommes convaincus, qu'une réunion des politiques est un préalable, et par ce courrier nous réitérons notre appel à votre soutien pour l'organiser.

Je vous indique que j'ai récemment fait part à Mr Le sous-Préfet de notre inquiétude sur une situation qui perdure, et dont personne ne semble vraiment percevoir l'urgence.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur le Conseiller général, nos meilleures salutations.

Dominique Piot  
Président